

Le drame des réfugiés indochinois

Autor(en): **Weber, Anton**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **88 (1979)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Camp de Pulau Bidong. Il y a dans la plupart des camps un surpeuplement énorme qui est déjà impressionnant en soi.

Photo Anton Weber, CRS

Le drame des réfugiés indochinois

M. Anton Weber, collaborateur au Service des secours, représentait la Croix-Rouge suisse dans la commission suisse de sélection qui s'est rendue en Thaïlande et en Malaisie en juillet dernier afin de choisir, parmi les milliers de réfugiés, ceux qui pourraient se rendre en Suisse. Il a bien voulu répondre à quelques-unes de nos questions:

Dans quels camps êtes-vous allés et selon quels critères s'est effectué le choix des réfugiés?

Anton Weber:

Fidèle à sa traditionnelle politique d'asile et d'accueil, la Suisse avait décidé de consacrer une partie de son action aux réfugiés considérés comme immigrants illégaux qui ne bénéficiaient pas du statut officiel de réfugiés et étaient dès lors menacés de rapatriement involontaire ou exposés au danger d'être renvoyés en haute mer.

Parallèlement à notre travail de sélection dans les camps de réfugiés officiels, nous avons tenté de nous intéresser à de tels groupes, pour lesquels une admission en ou par la Suisse

signifiait qu'ils échappaient ainsi à un danger de mort réel. Sur un total de 1700 réfugiés sélectionnés, près de 400 appartiennent à cette catégorie hors critères.

Parmi les Laotiens, Cambodgiens et Vietnamiens bénéficiant du statut

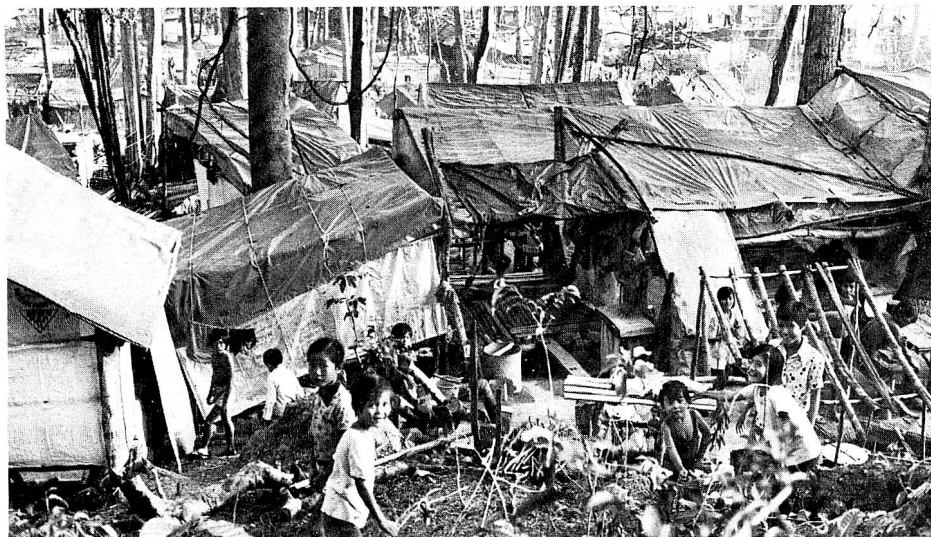
officiel de réfugiés et jouissant par conséquent de la protection du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), la délégation a choisi quelque 1300 candidats répondant aux trois critères essentiels que voici:



Camp de Mairood (Trat)

Depuis 1975, à peu près un demi-million de réfugiés ont quitté le Vietnam.

Environ 300 000 vivent dans des camps d'accueil en Asie du Sud-Est. Mais l'exode du Vietnam, du Laos et du Cambodge se poursuit. On estime à plus de 40 000 les fuyitifs qui se sont noyés en mer.



Camp de Pulau Bidong

L'expropriation forcée, l'absence de sécurité juridique, la rééducation idéologique, la terreur, la faim sont des raisons qui poussent ces gens à fuir.

– **Familles économiquement autonomes**

c'est-à-dire des unités familiales dans lesquelles au moins une et si possible plusieurs personnes sont en mesure de subvenir aux besoins des autres en travaillant.

– **Handicapés mentaux ou physiques au sein d'unités familiales économiquement autonomes**

dont des membres peuvent «entourer» le handicapé et subvenir à ses besoins matériels et psychologiques.

– **Réfugiés refusés par plusieurs autres pays**

qui n'avaient, après plusieurs tentatives infructueuses, plus ou que très peu d'espoir de trouver asile dans un pays tiers.

Il a été dérogé au premier critère chaque fois que nous nous trouvions en face de cas humanitaires aigus (veuves avec enfants en bas âge, mineurs non accompagnés, etc.).

Comment sont ces camps? La misère et la détresse sont-elles aussi grandes qu'on le dit? On parle de «camps de la mort», de «visions d'enfer»? Est-ce vraiment aussi terrible qu'on le dit?

A. W.: Je pense qu'il existe de tels camps mais en l'occurrence, il doit s'agir de camps où résident des réfugiés appelés «non-officiels», auxquels les deux gouvernements n'ont pas accordé le statut de réfugiés, qui sont gardés dans des camps où personne

n'a accès et qui sont en général sous le contrôle de l'armée. Mais là également, il faut faire la part des choses, ce n'est pas forcément parce qu'ils sont maltraités dans ces camps-là, mais surtout parce qu'ils sont venus du Cambodge ou de la mer dans un état de dénuement total. Dans les camps officiels, la détresse existe mais elle est surtout morale. Avec tout ce que ces réfugiés ont subi lors de leur fuite, pendant laquelle ils ont souvent perdu un ou plusieurs de leurs parents, avec toutes les souffrances que ces gens ont endurées, leur avenir incertain et le risque d'être refoulés, leur détresse morale est bien compréhensible. Quant à leurs conditions matérielles, un minimum de soins médicaux et de nourriture leur sont assurés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR).

Comment avez-vous ressenti le drame de ces réfugiés?

A. W.: Ce que nous avons vu dans ces camps nous a tous profondément marqués. Dans certains camps, il y avait un surpeuplement énorme, un grand nombre de gens sur une petite superficie, ce qui est déjà impressionnant en soi. Le fait d'être confronté à l'histoire personnelle des réfugiés avec lesquels nous nous sommes entretenus du matin au soir nous a grandement affectés. Avec tous les récits d'horreur que nous avons entendus, il y avait de quoi faire des rêves cauchemardesques!

Comment s'effectuait concrètement le choix dans les camps?

A. W.: – Il y avait d'une part les gens qui s'étaient adressés directement à la Confédération et à certaines œuvres d'entraide. Nous avons pour cela quelques listes. Certaines dataient de plusieurs mois et certains parmi ces réfugiés avaient déjà trouvé asile dans d'autres pays.

– Nous avons également une liste que nous avait soumise le HCR faite sur la base de critères que nous leur avons indiqués. Nous ne pouvions arriver dans un camp de 40 000 réfugiés et demander ceux qui voulaient aller en Suisse: tous se seraient présentés. Il fallait pouvoir les appeler nommément, sinon on aurait créé une panique, une ruée vers ces tables d'interviews.

– Une troisième méthode consistait à se promener dans le camp, à parler avec les gens. De cette manière, il y avait des cas qui étaient portés à notre



Abri de fortune dans l'un des nombreux camps «inofficiels» qui se trouvent le long de la côte orientale de Malaisie.

connaissance et que nous pouvions prendre en considération dans la mesure où ils répondaient aux critères déjà énumérés.

On a d'ailleurs évité une emprise totale d'une méthode sur l'autre.

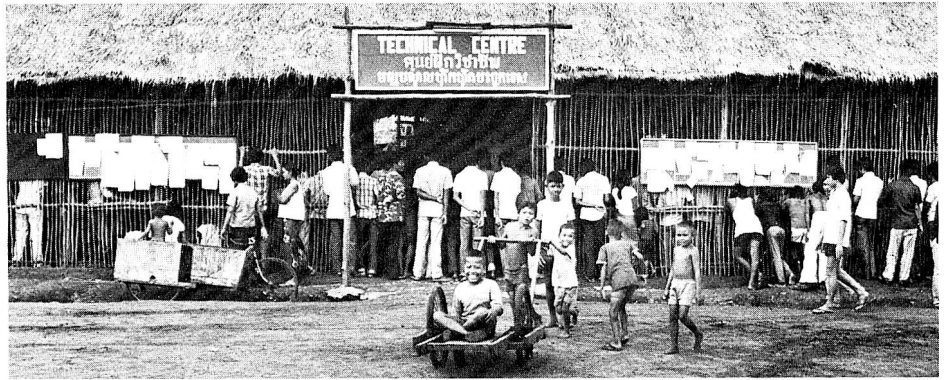
Y avait-il beaucoup de réfugiés qui demandaient à partir en Suisse?

A. W.: Chaque réfugié a un dossier individuel auprès du HCR où il doit inscrire les pays d'accueil désirés dans un ordre de préférence et la Suisse est en général très peu connue de ces réfugiés. Je présume que la majorité des gens parlant l'anglais ou le français se sont installés aux Etats-Unis ou en France en 1975/1976. Parmi ceux qui se trouvent provisoirement en Malaisie ou en Thaïlande, très peu parlent une langue étrangère ou connaissent l'Occident. Il y en a donc très peu qui ont inscrit la Suisse comme premier pays d'accueil désiré. Après deux ou trois heures d'interview avec les éventuels candidats, beaucoup se sont découvert l'envie d'aller en Suisse. On en a pris un certain nombre répondant à nos critères.

Vous avez recueilli des réfugiés parmi les «beach people»?

A. W.: Selon la presse, il y aurait 4000 à 8000 réfugiés, considérés comme «immigrants illégaux», qui vivent le long de la côte orientale de Malaisie dans des camps officiels placés sous la garde de l'armée. Ce serait les premiers à être refoulés au cas où la Malaisie déciderait d'appliquer une politique de refoulement systématique. Lors de notre visite dans les camps de Cherating et de Pulau Bidong, nous avons eu par hasard connaissance d'un groupe de fuyitifs vietnamiens, provisoirement logés sur une plage dans des abris de fortune, sans toutefois bénéficier du statut officiel de réfugiés. Etant donné le risque de refoulement qu'ils couraient, nous nous sommes mis en relation avec les autorités nationales et régionales et sommes parvenus à ce que la Malaisie les autorise à partir pour la Suisse. Ces personnes étant dépourvues du statut de réfugiés, il a fallu procéder avec rapidité à leur évacuation. C'était d'ailleurs la condition posée par le gouvernement.

Quel est, selon vous, le problème essentiel qui subsiste



Centre d'instruction artisanal et technique financé par l'EPER dans le camp d'Aranyépratet.

pour les réfugiés «potentiels» en Asie du Sud-Est?

A. W.: Si, dans les camps de réfugiés dits officiels de Thaïlande et de Malaisie, les conditions de vie matérielles sont relativement satisfaisantes, il n'en est pas de même du confort psychologique des réfugiés, menacés d'expulsion.

L'essentiel du problème réside toutefois dans la politique d'accueil limitative de ces deux pays à l'égard des nouveaux arrivants ou des réfugiés potentiels. A ce propos, il convient de ne pas ignorer que la politique d'accueil des deux pays en question dépend, à son tour, étroitement de celle pratiquée par les pays dits riches. En tout état de cause, refouler de son territoire des fuyitifs contre leur gré, en les exposant à toutes sortes de dangers (famine, piraterie, noyade), ne saurait constituer une mesure humainement admissible.

Ces gens qui fuient ont peu de chances de s'en sortir et ils le savent (ils disent eux-mêmes une chance sur deux). Ils préfèrent cependant prendre ces risques énormes plutôt que d'essayer de s'adapter aux nouvelles conditions éco-

nomiques et politiques dans leur pays. Comment peut-on expliquer ce phénomène?

A. W.: Pour le Cambodge, il est compréhensible que les gens fuient. Il y a d'une part la famine, d'autre part l'insécurité. Deux régimes, deux groupes de forces armées luttent les uns contre les autres et la situation économique n'a pas beaucoup de chance de s'améliorer, surtout au niveau des campagnes. On devrait normalement produire le riz et les denrées de base mais rien ne peut se faire actuellement en raison de ces luttes internes. Les gens s'en vont et on ne peut pas leur en faire grief. En ce qui concerne le Laos et le Vietnam, la situation est différente. Au Laos, une partie importante des tribus montagnardes ont quitté le pays. Cela s'explique partiellement par leur participation à l'ancienne guerre aux côtés des Américains, contre le Pathet Lao. Pour le Vietnam, on ne parvient pas à trouver une explication plausible si l'on compare les risques qu'ils prennent et ce qu'ils disent de leur vie au Vietnam. On ne peut pas parler de persécutions sanglantes. Ces gens invoquent souvent des motifs économiques, mais



Les réfugiés qui ont été choisis pour aller en Suisse sont amenés à Kuala Lumpur.

Photos S. Andres, EPER

il y a sûrement des facteurs subjectifs comme l'incapacité de s'adapter à la vie à la campagne dans les nouvelles zones économiques où le gouvernement veut les installer pour décongestionner les villes. Jusqu'en 1975, les Etats-Unis ont déversé des millions, sinon des milliards d'aide économique. En 1975, cette aide économique aurait dû se monter à 750 millions sans compter l'aide militaire qui était encore plus considérable. Donc, du jour au lendemain, le Vietnam s'est trouvé privé de cette aide à laquelle les gens s'étaient habitués. On vivait relativement bien au Vietnam d'avant 1975 si l'on fait abstraction des effets de la guerre qui étaient terribles. Cette aide américaine alimentait tout le commerce. Ce secteur commercial était de ce fait exagérément gonflé et faisait affluer les gens des campagnes vers les villes où il y avait très peu d'usines et de petits ateliers. Faute d'un travail plus productif, ils se revendaient les uns aux autres ces produits qui provenaient de l'aide américaine. Avec la brusque disparition de cette aide extérieure, il était compréhensible que le gouvernement ait voulu décongestionner les villes et réinstaller ces gens à la campagne afin qu'ils subviennent à leurs propres be-

soins en cultivant la terre. Bien sûr, il lui manque souvent les moyens nécessaires. Il y a eu des manques effectifs d'outils et de matériaux de construction, de nourriture qui ont fait que les habitants ont été confrontés à une chute tellement brusque de leur niveau de vie qu'ils ont eu envie de quitter le pays. Il y a également un autre élément subjectif qui joue un rôle important: ce sont les enfants. Toute révolution se concentre en effet sur les jeunes. On laisse de côté les adultes et les vieillards qu'on ne peut pas vraiment assimiler ou récupérer, mais on s'occupe des enfants en les embrigadant dans des forces de production, des unités politiques, militaires ou paramilitaires.

Peut-être beaucoup de parents vietnamiens ont-ils eu peur de perdre leurs enfants, de les voir s'éloigner d'eux sans qu'ils puissent eux-mêmes se refaire une autre vie ailleurs. Il faut également évoquer le problème de la guerre avec la Chine qui pèse d'un poids psychologique considérable sur la communauté chinoise laquelle constituait d'ailleurs le gros de la classe commerçante. Et les guerres qui se poursuivent en Indochine mettent également à contribution une popula-

tion épuisée par les nombreuses guerres continues.

Voit-on poindre un espoir dans le sens d'une diminution de l'afflux des réfugiés?

A. W.: Comme une grande partie des fuites est due à des facteurs économiques, si la situation de ces pays continue à se dégrader, il faut s'attendre à ce qu'il y ait encore plus de réfugiés. D'un autre côté, il s'agit également d'une décision politique des autorités et d'après ce que j'ai lu dernièrement, le Vietnam serait disposé à laisser partir 3 millions de personnes qui avaient travaillé avec l'ancien régime, par des voies normales, sur la base d'un accord cadre réalisé avec le UNHCR. Le Vietnam serait en faveur de la création de camps d'émigration au Vietnam même; évidemment cela pose des problèmes juridiques considérables. De telles mesures sont envisageables en vue d'éviter que les gens ne fuient dans de trop mauvaises conditions en prenant des risques exagérés. Une fois que cet arrangement entre le Vietnam et les Nations Unies sera mis en application, on verra dans quelle mesure ces 3 millions d'émigrants potentiels pourront être accueillis en Occident ou ailleurs. ■ cb

Leur première journée «suisse»

Les réfugiés indochinois qui ont eu la chance d'être «sélectionnés» par la délégation suisse s'envoleront pour la Suisse où ils arriveront à Klotten par un petit matin d'été qui va leur paraître très frais. Ils seront ensuite acheminés, après un arrêt à Buchs, dans les différents centres d'accueil organisés par les principales œuvres d'entraide. La Croix-Rouge suisse, pour sa part, a été chargée d'ouvrir le 4 août un centre d'accueil à Selzach, dans le canton de Soleure, et un second à Salvan, dans le Valais, qui a ouvert ses portes le 1er septembre 1979. Une collaboratrice de notre rédaction s'est rendue à Buchs où s'effectuent les contrôles sanitaires, puis à Selzach où les réfugiés ont été acheminés le même jour.



A Buchs, les réfugiés sont pris en main par des bénévoles énergiques et chaleureuses de la section locale de la Croix-Rouge suisse.